

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 83 (1985)

Heft: 11

Rubrik: Mitteilungen = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après environ un mois de travail, les femmes et le village commencent à me connaître et j'ai le plaisir de voir venir «les vieilles» me chercher pour des accouchements. Ainsi, j'ai la chance unique de pénétrer dans le domaine réservé à la femme musulmane.

L'ambiance de ces accouchements à domicile est imprégnée de la chaleur des animaux dans l'étable, de l'odeur du beurre rance et de la lumière d'une petite lampe à pétrole.

Une femme est là en train de donner naissance à un enfant. Tout est calme, les douleurs ne laissent qu'échapper un petit bruit des lèvres de la mère. Sa maman, sa grand-maman, sa ou ses sœurs, les tantes sont là, présentes. La mère encourage son enfant à venir au monde en lui parlant et priant Allah tranquillement.

Et il arrive. Que ce soit une fille ou un garçon, la cérémonie de la naissance peut commencer. Tous les enfants de la famille arrivent, le bébé est admiré, baigné, emmaillotté, ficelé, maquillé, sa tête est modelée et la grand-mère commence l'alimentation avec du beurre rance. Pendant quarante jours la maman et l'enfant sont ensemble. La mère ne s'occupera plus que de son enfant et l'allaitera complètement.

Le père sacrifie une poule, un mouton ou une chèvre pour l'événement et achètera du qhat (herbe à mâcher) pour tout le monde masculin.

Mon rôle de sage-femme en tant que personne médicale se limitait à très peu de chose, par respect pour la tradition yéménite de la naissance. Je me suis posé certaines questions concernant l'allaitement, l'hygiène et les situations exigeant une action médicale précise et rapide. Souvent un compromis s'établissait entre les «vieilles» et moi; par exemple pour l'allaitement précoce. Elles me permettaient de mettre l'enfant au sein dès la naissance à condition que je leur laisse le rite du beurre rance. Le contrôle du placenta nécessitait une adaptation semblable: il est considéré comme impur et doit être détruit le plus vite possible mélangé à de la terre et du sable. Les femmes évitent de le toucher directement. Je me rendais impure en l'examinant. Mais après lavage des mains et des bras, scène d'ablution, je pouvais rester dans le cercle qui se formait autour de l'accouchée et de son enfant.

Ce que j'ai vécu au Yémen du Nord et ce que j'y ai découvert m'ont permis de m'enrichir encore plus et d'apprécier le cycle de la naissance à la mort dans sa totale acceptation.

M.C.M.

Collaboration internationale

International Confederation of Midwives (ICM)

La confédération internationale des sages-femmes (CISF)

La CISF est née de la tradition des sages-femmes européennes. Sous l'impulsion de l'Allemagne des congrès internationaux eurent lieu en 1900 à Berlin et en 1911 à Dresde rassemblant des groupements européens de sages-femmes.

En 1919, les associations de sages-femmes d'Europe fondèrent la CISF (en anglais International Confederation of Midwives, ou ICM), pour promouvoir la profession au delà des frontières nationales et se soutenir mutuellement. On décida d'organiser régulièrement des congrès destinés à présenter la situation de la profession dans le pays hôte et à favoriser des échanges d'expériences. Ces congrès continuent à exercer sur nous toutes une action stimulante. Pendant de nombreuses années, l'association des sages-femmes anglaises, le Royal College of Midwives (RCM), abrita la CISF dans ses locaux de la Mansfield-street, au cœur de Londres, donnant également à la jeune Confédération les moyens de faire fonctionner son modeste bureau.

Le 1^{er} Congrès international se tint en 1919 à Bruges. Sept autres eurent lieu jusqu'en 1938 dans divers pays d'Europe. A chaque fois, la présidente de l'association organisatrice devenait présidente de la CISF. La continuité était assurée par la secrétaire exécutive. Peu à peu, une organisation prit forme, soutenue par les contributions des associations membres, mais ayant toujours besoin de l'aide du RCM.

La 2^e guerre mondiale fut une brutale coupure. En 1949, la CISF réussit à organiser à Londres le 9^e Congrès international pour regrouper la grande famille des sages-femmes par-dessus les destructions et les inimitiés.

Le 10^e Congrès eut aussi lieu à Londres. On y décida d'organiser un Congrès tous les trois ans, avec pour buts le développement de la profession, la définition de ses droits et devoirs, et le perfectionnement. Il fallait aussi améliorer dans le monde entier la prise en charge

de la mère et de l'enfant. A cet effet, la CISF se mit en contact avec la Fédération Internationale des Gynécologues et Obstétriciens (FIGO). De cette collaboration naquit en 1966 le livre «Maternity care in the world». C'était, bien que parfois incomplet, un premier rapport sur la prise en charge des mères et des nourrissons à travers le monde. En 1976 parut la 2^e édition, complétée et mise à jour.

En 1968, un groupe d'étude émanant de la CISF et de la FIGO se réunit à Copenhague et définit, en présence de représentants des deux organisations, la profession de sage-femme, les bases de la formation, les droits et devoirs inhérents à la profession. La définition donnée à Copenhague fut reprise par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), et elle fut citée à Sydney dans le discours d'ouverture du 20^e Congrès. Elle est encore pleinement valable aujourd'hui.

Depuis 1975, la CISF, qui, de mouvement européen était devenue un mouvement mondiale, collabora avec une organisation américaine d'aide au développement, l'USAID: projets de développement dans le Tiers-Monde, modèles de planning familial, etc. Cette situation permettait, il est vrai, à la CISF d'avoir ses propres bureaux, mais elle créait aussi une dépendance à l'égard de l'USAID. On y mit fin en 1981.

Lors du 19^e Congrès international à Brighton, de nouveaux statuts furent adoptés, et l'organisation de la CISF fut révisée. (cf schéma)

Le siège central de la CISF se trouve 57 Lower Belgrave Street, London SW 1 WOLR United Kingdom.

La secrétaire exécutive, Miss Frances Cowper-Smith, y travaille 2 à 3 jours par semaine. Non que le travail manque pour un poste à plein temps, mais les moyens financiers font défaut.

La présidente de la CISF est comme par le passé désignée par le pays hôte du prochain Congrès. Le 21^e Congrès se tiendra en 1987 à Den Haag-Scheveningen, Pays-Bas, et Miss Filippa Lugtenburg, Pays-Bas, est l'actuelle présidente de la CISF.

La CISF a deux vice-présidentes. Actuellement, ce sont Miss Margret Peters, Australie, ancienne présidente, et Miss Kimi Katzushima, Japon, future présidente, puisque le 22^e Congrès aura lieu en 1990 au Japon.

Le Conseil de la CISF, organe de décision, est composé de 2 déléguées de chaque association membre. Il se réunit tous les 3 ans, avant, pendant et après le Congrès, pour voter les décisions nécessaires. Il compte actuellement 86 déléguées pour les 43 pays membres, auxquels sont venus s'ajouter 5 nouveaux pays depuis le Congrès de Sydney. Cela représente une grande assemblée. C'est pourquoi il existe un cercle plus restreint qui a pour tâche d'aider le Conseil: c'est le Comité exécutif.

Le Comité exécutif se compose de représentantes élues provenant des 4 régions du monde selon le découpage de l'OMS:

- **Europe** et bassin méditerranéen: 22 associations, 4 représentantes (5 dès 1987) élues en tenant compte si possible des groupes linguistiques. Pays élus jusqu'en 1987: France, Irlande, Norvège, Allemagne.
- **Afrique**: 6 associations, 2 représentantes qui, malheureusement, n'ont pas pu être désignées, vu qu'un seul pays africain avait pu envoyer une délégation officielle à Sydney.
- **Amérique**: 2 représentantes. Pour le Nord, les USA, pour le Sud, le Chili.
- **Pacifique occidental**: 2 représentantes. Elus: le Japon et l'Australie.

On a longuement discuté du fonctionnement des régions: comment les représentantes régionales peuvent-elles susciter des travaux dans leur région et favoriser ainsi de futurs échanges? Des sujets d'intérêt commun pourraient par exemple faire l'objet d'un séminaire dans l'intervalle des Congrès. Un échange d'expériences concernant la formation serait possible à ce niveau, de même qu'un travail commun au sujet des lois régissant la profession, ou l'échange de résultats de recherches sur l'exercice de la profession. Cette collaboration supra-régionale pourrait enrichir la CISF si le Comité exécutif se réunissait en session de travail dans l'intervalle des Congrès.

Le Board of Management (créé en 1981) se compose d'une directrice, Karen Cristiani, Suède, d'une sous-directrice, Margret Peters, Australie (nouvellement élue en remplacement de la Suisse-Georgette Grossenbacher), et d'une trésorière, Margret Brain, Grande-Bretagne. Il a pour tâches l'exécution

des décisions, le travail administratif, la gestion des finances.

De 1981 à 1984, le Board of Management s'est occupé de nombreux travaux, en collaboration avec la secrétaire exécutive: il s'agissait de mettre en ordre les finances, d'élaborer les statuts et les règlements pour pouvoir les soumettre au vote à Sydney. On s'aperçut que la situation financière de la CISF était désastreuse, d'où une hausse immédiate des contributions des pays membres en 1982, hausse indispensable à la survie de la CISF. Il fallait organiser une réunion du Comité exécutif, mais l'argent manquait. En 1983, l'Allemagne put mettre sur pied cette réunion à Bad Nauheim, grâce au précieux concours de la maison Milupa, à qui va notre reconnaissance. Les représentantes s'y rendirent à leurs propres frais. On put sauver la CISF au prix de nouvelles et importantes hausses des cotisations dans les trois ans à venir. Espérons que des dons viendront aussi renflouer la caisse. Les sages-femmes ont en effet réellement besoin d'une organisation internationale. Et au moment où l'OMS prend en considération les sages-femmes dans ses programmes de santé, il faut qu'elle trouve en la CISF un partenaire valable au niveau mondial.

Avril 1984: malgré les difficultés financières, la CISF réussit à organiser à Londres un séminaire sur l'allaitement, qui réunit plus de 200 sages-femmes ve-

nant de 23 pays pour un vivant échange d'expériences. Le lait maternel est un droit fondamental du nouveau-né, et cela dans le monde entier. La sage-femme doit promouvoir l'allaitement, car il fournit au nourrisson non seulement l'alimentation, mais aussi l'équilibre général.

De telles rencontres internationales offrent des possibilités fantastiques: faire des connaissances, des échanges, apprendre les unes des autres, pouvoir effectuer des comparaisons. Tout cela, ajouté au voyage lui-même, élargit notre horizon. Que l'on pense à la fierté légitime de nos collègues australiennes qui purent offrir lors du 20^e Congrès un programme où figuraient uniquement des travaux de sages-femmes, témoignant de connaissances scientifiques étendues.

Pour terminer, quelques mots au sujet des langues. L'ONU reconnaît officiellement, pour l'Occident, l'anglais, le français et l'espagnol, qui sont aussi les langues officielles des Congrès de la CISF. Dans les domaines scientifiques et techniques, l'anglais a largement supplanté les autres langues. Même le français est en recul dans le monde diplomatique. Alors, chères collègues, apprenez l'anglais! Il vous sera très utile en bien des situations dans votre vie professionnelle, au cours de vos voyages, et, bien sûr, lors du 22^e Congrès de la CISF au Japon.

Maria Hipp

Réunion des pays d'Europe de l'ICM

Bonn-Bad-Godesberg, mai 1985
par M.-Th. Renevey

Madame Hipp préside la réunion qui regroupe neuf participantes venant de: Allemagne, France, Hollande, Irlande, Suède, Suisse. L'Autriche est représentée lors du Congrès. Elle présente d'abord sa remplaçante à l'ICM, Madame Schweitzer, directrice de l'école de sages-femmes à Tübingen. Après avoir salué les participantes en regrettant quelques absences non justifiées elle entreprend un large tour d'horizon sur la situation de l'obstétrique dans les pays représentés à cette rencontre. Quelle est, chez nous, la situation de la sage-femme aujourd'hui? ... Mesdames Hipp et O'Dwyer viennent

d'assister aux travaux des collègues françaises réunies en congrès à Bordeaux. Elles se réjouissent de leur orientation nouvelle et des efforts entrepris pour une meilleure collaboration sur le plan national et international, entre collègues indépendantes et salariées. L'espoir d'un travail commun, tel que souhaité et décidé lors du Congrès de Sydney, est conforté par cette première expérience pratique.

La proposition de faire un questionnaire soumis à toutes les associations de sages-femmes soit 22 pour l'Europe, est acceptée à l'unanimité. Il permettrait de

se faire une idée plus précise de la situation des sages-femmes, de leurs écoles, groupements et syndicats sur notre continent.

Le fait de regrouper les associations de l'Europe entière, au lieu de les réunir par régions linguistiques, a été pour moi un soulagement. Toutes les participantes ont accueilli favorablement cette proposition concrète de Madame Hipp, conscientes de la nécessité d'offrir un front uni aux divers dangers qui menacent notre profession.

Il est donc décidé d'organiser une réunion régionale de l'ICM en 1986.

Le questionnaire évoqué ci-dessus servirait de document de travail lors de cette rencontre.

Avant-projet de la réunion de l'ICM en 1986

Lieu probable: Strasbourg

Dates éventuelles: 18-19 avril 1986

Participation souhaitée: 200 à 250, soit 10 à 12 par pays

Organisation: Madame Forestier pour la France

Programme: trois thèmes, (voir ci-dessous)

Buts: renforcer les liens d'amitié; épanouissement de la profession, au service des nouveaux-nés et de leur famille;

promotion des sages-femmes et défense de leurs intérêts légitimes.

Il est devenu évident que, presque partout la population se met à manifester son désir de revenir à une naissance plus humaine. Un accompagnement des futurs parents pendant la grossesse déjà, puis lors de la naissance et dans les semaines qui la suivent, est ressenti comme un droit des jeunes couples. Cela exige de notre part une remise en question constante, une formation continue soigneuse et une disponibilité accrue. Par ailleurs, la pléthore des nouveaux médecins est ressentie comme une menace généralisée pour notre profession. Dans la perspective d'un avenir assez sombre il y a lieu aussi de veiller à ne pas basculer dans les excès opposés pour compenser les abus techniques décriés. La jeune génération accuse volontiers ses devancières de s'être mises au service d'une médecine technisée à outrance. Dans leur fougue certaines de ces jeunes collègues n'hésitent pas à remettre en cause la sécurité acquise par cette même technique.

Il y a matière à réflexion pour toutes les collègues qui ont à cœur de sauvegarder l'éthique de notre profession qui se veut au service de l'humanité.

Voici donc les propositions concrètes suscitées à Bonn. Chaque association

doit désigner une personne de contact.

Karen Cristiani va élaborer le questionnaire. Les traductions seront assurées par Mesdames Schmitt et Renevey pour les textes français.

Mesdames Hipp, Forestier, O'Dwyer et une collègue grecque assurent la paternité (maternité!) de cette rencontre.

Les pays suivants prennent la responsabilité d'étudier le thème proposé en demandant la collaboration des associations-sœurs:

1. France: formation continue départementale;

2. Irlande: recherches scientifiques dans le domaine de la sage-femme;

3. Suède: où en sont les résolutions votées à Sydney, que font, en pratique, les diverses associations à ce sujet?

Pour mettre en route ces travaux, il est décidé de réaliser le vœu, émis et soutenu à Sydney, de créer un petit fonds de 20 à 30 livres par association, versés sur un compte ouvert par Ita O'Dwyer et réservé aux activités européennes.

Les informations seront transmises dès l'automne aux comités respectifs afin que ceux-ci puissent les transmettre rapidement à leurs membres et les insérer dans leur journal.

Toute la correspondance y relative est à adresser à Madame Helga Schweitzer, Universitätsklinik, 7400 Tübingen.

Quelques détails sur les pays représentés à Bonn (sauf erreur).

Suède

Habitants: 8 200 000

Naissances: 9300 (1,3 par femme)

Association: 100 ans en 1986, 26 sections

Sages-femmes: 4300, dont 4200 sont membres et 3600 actives

Indépendantes: 0

Ecoles: 8

Elèves: environ 220 par an

Durée des études: d'abord infirmière en 2 ans de niveau gymnasial et 2 ans de niveau universitaire, puis 50 semaines en 2 fois 20 semaines d'études académiques et pratiques seulement accessibles après 2 ans de pratique comme infirmière.

Journal: 10 parutions annuelles, beaucoup d'annonces

Abonnement: compris dans la cotisation
Cotisation: 132 couronnes pour l'association;

cotisation au syndicat, selon salaire, environ 120 couronnes par mois;

cotisation de section fixée par chaque section

Encaissement: centralisé, redistribution

Irlande

Habitants: 3 500 000

Naissances: 1,8 (était de 2,2)

Sages-femmes: environ 1000 dont 600 travaillent à l'hôpital et 400 en santé publique (sur 2500 inf. de s.p.)

Ecoles: 9

Elèves: 300 par an

Durée des études: 2 ans après celles d'infirmières

Journal: 6 numéros par an

Abonnement: inclus dans la cotisation

Cotisation: 62 livres (env. 150 francs)

Allemagne

Habitants: 58 000 000

Naissances: 0,9-1, le taux le plus bas du monde

Association: 100 ans bien fêtés; la réunion des 2 groupements a eu lieu en 1983

Membres: 4000, soit 90% des indépendantes. Les sages-femmes salariées sont membre du syndicat

Ecoles: 34 dès 1983, avant 23

Elève: 350

Durée des études: 2 ans pour les infirmières, 3 ans depuis 1983

Journal: pas obligatoire, 6000 abonnés

Abonnement: 46 DM

Cotisation: 100 DM, portée à 120 DM dès 1986

Beaucoup d'anciennes se sentent menacées par l'arrivée des nouvelles volées, ce qui devrait les stimuler pour une meilleure formation continue et une amélioration des prestations professionnelles. De nombreux postes nouveaux vont être créés en service public et dans les maternités pour le post-partum (Nachsorge). La nouvelle loi, à l'étude depuis 11 ans et applicable dès le 1^{er} juillet 1985, a reconnu aux sages-femmes le statut de personnel médical. Cela va leur permettre de retrouver leur place convoitée et parfois usurpée par d'autres professions, dans la surveillance et les soins touchant à la maternité. La lutte n'est pas finie même si cette bataille est gagnée.

Hollande

Habitants: 14 000 000

Naissances: 12% de la population totale

Sages-femmes: environ 500 indépendantes et 100 employées

Ecoles: 3

Elèves: 60 par an

Durée des études: 3 ans essayent de les porter à 4 ans. Même durée pour les infirmières!

Journal: 11 parutions

Cotisation: au prorata des accouchements x 5 DM = 150 DM environ

Organisation: 95% des indépendantes sont membre; 70% des salariées essayent de créer un syndicat (très difficile)

Compte-rendu du Congrès

La Confédération des sages-femmes allemandes fêtait en mai 1985 le centenaire de son existence en tant que société. Les festivités furent organisées en dehors de l'assemblée des déléguées tenue en mars. Elles furent empreintes de beaucoup de solennité, dès l'ouverture en musique confiée à un orchestre de collégiens fort apprécié.

Plus de mille sages-femmes y participaient et je fus frappée par le nombre élevé de jeunes collègues présentes à toutes les manifestations, souvent avec un bébé. Fait surprenant: beaucoup de ces jeunes femmes tricotaient pendant les conférences! La formation débutait par une conférence médicale, se poursuivait en travail de groupe très fréquenté et animé et se terminait par le rapport fouillé du chef de groupe.

De nombreux sujets ont été étudiés et diversement appréciés. Le souci d'un réel accompagnement du couple pendant la grossesse, un environnement plus humain dans le respect de toutes les personnes concernées par la nais-

sance et des soins plus personnalisés après la délivrance ont été au cœur de la réflexion commune.

On a beaucoup insisté sur le fait que la jeune mère a droit à des soins compétents pendant 10 jours après la naissance ce qui exige une bonne collaboration entre les institutions et les sages-femmes établies pour assurer la continuité des soins, aussi lors de retour précoce de la mère dans son foyer.

Le conférencier le plus applaudi avait suggéré que la vapeur soit renversée selon le schéma suivant: au lieu que le médecin fasse pression sur la sage-femme et celle-ci sur la parturiente il faut veiller à ce que le médecin devienne un support pour la sage-femme et celle-ci pour la mère qui pourra le devenir pour son enfant. Ceci nous amène à une véritable communication et collaboration entre toutes les personnes du service et les personnes qui se confient à eux.

Les aspects financiers occupèrent encore la dernière matinée de même que des revendications houleuses auprès du médecin qui a la responsabilité des écoles de sages-femmes.

Procès verbal de la 92^e assemblée des déléguées de l'ASSF

Jeudi 30 mai 1985, à Sierre

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente souhaite la bienvenue aux déléguées et remercie la section de Bas-Valais pour l'important travail d'organisation accompli. Elle présente les membres du Comité central, ainsi que la juriste Mme Bigler et la secrétaire de l'ASSF, Mme Fels.

Elle espère que cette assemblée sera l'occasion de discussions fructueuses et rappelle que chaque membre présent peut intervenir, mais que le droit de vote est réservé aux déléguées.

La proposition de modifier la chronologie de l'ordre du jour est acceptée: le point 9-II (Détermination du montant des cotisations) sera traité au point 7, après l'acceptation du budget 1985.

2. Contrôle du mandat des déléguées

Il est effectué par Mme Bigler, juriste. Il y a 53 déléguées pour 71 mandats.

3. Nomination des scrutatrices

Les candidates proposées par la section du Bas-Valais, Mesdames Irène Rey, Annie Clivaz et Odile Terrettaz sont élues sans opposition.

4. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée des déléguées 1984

Paru dans le journal de janvier 1985, il est accepté sans commentaire.

5. Acceptation des rapports annuels 1984 parus dans le journal de mai 1985

Les rapports de la présidente centrale, du fond d'entraide, de la commission du journal, du bureau de placement et de la commission de formation permanente sont acceptés à l'unanimité et sans commentaire.

Madame Favarger relève que, bien que le rapport de la commission de formation permanente n'ait pas besoin d'être approuvé selon les statuts, son approbation par les déléguées se justifie par l'importance de cette activité.

Madame Winzeler commente ce rapport. La Commission espère recevoir des suggestions des membres et des sections, afin que le programme corresponde le mieux possible aux besoins des sages-femmes. Elle prépare déjà le sujet du prochain congrès qui concernera le rôle de la sage-femme pour une naissance eutocique. Elle souhaite que le plus possible de membres participent aux travaux de groupe des différentes sections.

6. Acceptation des comptes annuels 1984

Madame E. Balmer commente les comptes parus dans le journal de mai 1985: le comité central espère des propositions constructives pour faire face au déficit de l'exercice 1984 qui le préoccupe. Une solution serait plus de volontariat de la part des membres. Le CC cherche notamment une sage-femme connaissant le secrétariat et l'association, qui pourrait offrir 3-4 heures par semaine pour seconder Madame Fels au secrétariat central. Les prospectus présentant la formation et la profession de sage-femme n'ont paru qu'en allemand en 1984 pour des raisons financières. La parution française est prévue dans le budget 1986. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Acceptation du budget définitif 1985

La différence entre le budget provisoire et le budget définitif 1985 s'explique en grande partie pour les entrées par le bénéfice non prévu du journal s'élevant à 8000.- et pour les sorties par les frais de secrétariat en forte augmentation et les frais d'impression du prospectus non budgétés.

9. Votes:

II. Détermination du montant des cotisations

Pour éponger le déficit et pour pouvoir continuer les activités indispensables à la vie de l'ASSF, le Comité central propose une augmentation des cotisations annuelles de fr. 20.- pour les membres actifs et de fr. 5.- pour les membres passifs, ce qui les portera de fr. 100.- à 120.- selon les sections (membres actifs). Madame Favarger relève que nous avons des cotisations plus basses que les pays environnants et que d'autres associations professionnelles comparables. Après une discussion portant notamment sur la possibilité d'une indexation des cotisations, l'opportunité de l'augmentation pour les membres passifs, la création d'une commission financière et la possibilité d'harmoniser le montant de cotisations dans les différentes sections, l'augmentation est approuvée par les déléguées par 67 oui et 4 non.

Le budget 86, 2^e version (c'est-à-dire comprenant l'augmentation des cotisations) est approuvé sans commentaire par 67 oui et 4 non.

8. Rapport de la section de Soleure et proposition pour 1986

Ce rapport, très intéressant, lu par Madame Mosimann, retrace l'histoire de la sage-femme depuis le 16^e siècle, puis celle de la section de Soleure; actuelle-

ment une nouvelle équipe va en reprendre la responsabilité et lui donner un nouvel essor.

Le prochain rapport sera présenté en 1986 par la section de Genève.

9. Votes:

I. Elections

a) Comité central

Mesdames Renevey et Grand démissionnent du Comité Central et sont chaleureusement remerciées pour leurs activités pendant leur mandat. Deux candidates se présentent: Madame Bovier, Bas-Vallais, élue par 65 voix; Madame Brauen, Vaud-Neuchâtel, élue par 57 voix (majorité absolue 32)

b) Commission du journal

4 membres doivent être élus. Trois candidates se présentent et sont élues à l'unanimité: Mesdames Cergneux, Meister et Forster.

III. Une résolution concernant le rôle préventif de la sage-femme est adoptée à l'unanimité. Elle est destinée à être transmise aux journaux.

IV. Une prise de position de l'Association concernant l'initiative «oui à la vie» suscite de nombreuses discussions, avant d'être soumise au vote en tant que proposition; elle nécessite donc une majorité des 2/3 pour être acceptée (art. 20 des statuts) soit 48 voix. Elle rassemble 28 voix (26 oppositions – 13 abstentions); elle est donc rejetée.

10. Information concernant la révision des statuts

Une indispensable révision des statuts va être entreprise. Elle sera soumise au vote de l'assemblée des déléguées en 1986 ou 1987.

11. Propositions

Aucune

12. Proposition du lieu de l'AD en 1986

Le prochain Congrès aura lieu les 5, 6 et 7 juin 1986 à Zofingue (Argovie). Madame Roth nous y souhaite déjà la bienvenue.

13. Informations

- Quelques jeunes sages-femmes très motivées désirent recréer la section du Tessin.
- Jura-Neuchâtel réfléchit aussi à un même projet.
- Madame Fels démissionne de la rédaction du Journal pour fin 1985. Le cahier des charges de ce poste paraîtra dans un prochain numéro du journal.
- Le service de formation professionnelle de la Croix-Rouge Suisse a créé une série de diapositives concernant le travail de la sage-femme. Elle est

mise à disposition gratuitement.

- L'étude du projet de formation pour «sage-femme extra-hospitalière» suit son cours.

14. Divers

- Un groupe de travail devrait être créé pour réfléchir aux festivités du centenaire de l'ASSF en 1994. Il n'est pas trop tôt pour réunir des documents anciens, dans le but d'une publication historique. Les membres intéressées sont invitées à se manifester.
- Madame Bolz démissionne après 30 ans d'activité bénévole au bureau de placement. Elle est chaleureusement remerciée et applaudie.



Le coin des livres

«La pilule amère»

Titre original: «The Bitter Pill», Dr Ellen Grant, Elm tree books, London 1985.

- La Commission de formation permanente cherche encore un membre romand.
- Madame Ecuillon (Genève) déplore la manière dont la prise de position du Comité Central concernant la formation d'hommes sages-femmes a été élaborée et transmise par les médias. Elle a suscité des réactions négatives à l'égard de l'Association, de la part des milieux politiques notamment.

La présidente clôt la séance à 17 h 15.

La Rédactrice du procès-verbal:

A. Masur

La présidente centrale: A. Favarger

Ellen Grant, femme-médecin anglaise, vient de publier un livre important: «La pilule amère». Depuis 1961, E. Grant étudie les effets de la pilule sur les femmes, aussi bien au niveau des symptômes physiques et psychiques secondaires à son emploi, qu'au niveau des modifications anatomiques de l'utérus visibles au microscope.

Elle a fait partie des plus importantes équipes médicales de recherche dans ce domaine en Angleterre.

Les effets psychologiques de la pilule sont si importants qu'ils ont une influence sur le taux de suicides et le nombre d'enfants bat-

	Affirmation habituelle:	En fait:
Equilibre hormonal	Chaque femme peut avoir une pilule adaptée à son équilibre hormonal individuel.	Les pilules utilisées de routine ont toutes le même équilibre hormonal.
Coagulation du sang	La thrombose n'est un risque qu'avec les doses élevées d'œstrogènes.	Des modifications importantes des artères et des veines sont possibles avec n'importe quelle pilule chez toute femme sensible.
Changement d'humeur	La pilule peut être utilisée pour traiter la tension précédant les règles.	La dépression est la raison principale qui pousse les femmes à abandonner la pilule les trois premières années.
Métabolisme	En jouant avec les doses d'œstrogène et de progestérone, on peut éliminer les effets secondaires métaboliques.	Œstrogènes et progestérone ont des effets différents sur les graisses, les protéines et les hydrates de carbone et il n'a donc pas été possible de trouver une pilule exempte d'effets secondaires désagréables.
Pire que la cigarette	Si les femmes prenant la pilule abandonnent la cigarette, elle courent moins de risques de maladies vasculaires et autres.	La pilule elle-même produit davantage de maladies vasculaires et de cancers que la cigarette.
Allergies	L'effet de la pilule sur le système immunologique des femmes «n'a probablement pas d'importance clinique» (étude officielle 1974).	Les allergies et les maladies immunitaires ont augmenté de manière épidémique chez les femmes sous pilule.
Recherche et erreurs	Dans les études, les femmes sous pilule sont comparées à des femmes n'en prenant pas.	Beaucoup de femmes «contrôlées» ont reçu des hormones pour soigner des problèmes gynécologiques.
Cancer et pilule	La plupart des morts dues à la pilule sont la conséquence de maladies circulatoires.	La femme entre 25 et 50 ans ont deux fois plus de chances de mourir de cancer si elles prennent la pilule.
Et l'enfant?	Les hormones n'affectent le fœtus que si elles sont prises pendant la grossesse.	L'usage de la pilule peut rendre une femme stérile.

tus (par des mères à bout nerfs). Parmi les troubles physiques, la migraine touche de très nombreuses sous pilule. Bien d'autres constatations sont résumées dans le tableau ci-joint, formé des têtes de chapitres du livre. Alors ... quelle contraception?

Voici la réponse d'Ellen Grant:
«On m'a dit que je ne devais pas écrire ce livre à moins de proposer une alternative. C'est le travail de toute une vie d'essayer de comprendre le problème. La recherche d'une meilleure solution est notre rôle à tous.»
Mai 1985 Dr F.B.

points, un groupe de travail a été constitué au sein du comité, avec pour tâche de présenter des suggestions lors de la séance de novembre.

Au chapitre des divers: discussions sur l'appartenance à l'Alliance des sociétés féminines suisses, sur l'article de «La Suisse», information sur la création d'une section Jura et règlement de nombreux problèmes mineurs. mf

Verbandsnachrichten

Nouvelles de l'Association



Aus den Verhandlungen des Zentralvorstandes

Der Zentralvorstand des Schweizerischen Hebammenverbandes hat sich an seiner Sitzung vom 12. September unter anderem mit dem Wechsel in der Redaktion der «Schweizer Hebamme» befasst. Er hat die verschiedenen Bewerbungsschreiben geprüft und wird mit den in der engeren Wahl stehenden Kolleginnen in persönlichen Kontakt treten. Ferner wurde eine Strukturanalyse über den Aufbau des Verbandes in Erwägung gezogen. Nach 92jährigem Bestehen und ständiger Vergrößerung scheint ein Neuüberdenken angebracht. Zurzeit prüft der Zentralvorstand zwei verschiedene Möglichkeiten:

- a) Zuziehung eines Analytikers;
 - b) Sich durch geeignete Weiterbildung selbst in die Materie einzuarbeiten.
- Viel Zeit wurde den drei Schlusspunkten der Resolution der Delegiertenversammlung 1985 gewidmet:
- Fortbildungsangebot erweitern;
 - Die Öffentlichkeit auf die Möglichkeit der Beratung durch Hebammen aufmerksam machen.
 - Den Dialog mit anderen Fachgruppen verstärken.

Das Weiterbildungsangebot 1986 wird durch die Weiterbildungskommission ausgearbeitet und in der «Schweizer Hebamme» publiziert. Für Öffentlichkeitsarbeit und bessere Zusammenarbeit mit anderen Fachgruppen wurden innerhalb des Zentralvorstandes zwei Arbeitsgruppen gebildet. Sie erstellen bis zur nächsten Sitzung im November einen Ideenkatalog.

Im weiteren wurde die Mitgliedschaft im BSF diskutiert, der Artikel in der «La Suisse» erörtert, über den Stand der Neugründung der Sektion Jura informiert und viele andere kleine Geschäfte erledigt. mf

Echos du Comité central

Lors de sa séance du 12.9.1985, le Comité central de l'ASSF s'est occupé entre autres de la succession à la rédaction du journal. Il a examiné les différentes candidatures et va entrer en contact directement avec les personnes concernées.

Il fut aussi question de l'organisation de l'ASSF. Après 92 ans d'existence et une croissance constante, il semble justifié de repenser les structures de l'association. Le comité étudie actuellement deux possibilités:

- a) faire appel à un analyste,
 - b) que le comité, à l'aide d'une formation complémentaire appropriée, s'occupe lui-même de ce travail.
- Beaucoup de temps fut consacré aux trois points principaux de la résolution de l'Assemblée des déléguées 1985, à savoir:

- élargir l'offre en matière de formation permanente;
- attirer l'attention de la population aux prestations offertes par les sages-femmes;
- intensifier le dialogue avec d'autres professionnels.

Le programme 1986 de formation permanente, élaboré par la commission ad hoc, sera publié dans la «Sage-femme suisse». Pour chacun des deux autres

Zum Rücktritt von Frau Dora Bolz

Mehr als dreissig Jahre hat Frau Dora Bolz die Stellenvermittlung des Schweizerischen Hebammenverbandes geführt. Mit viel Umsicht, Engagement und unzähligen Telefongesprächen. Wer nicht mehr aus und ein wusste, weil die Arbeit über den Kopf wuchs, wer auf der Suche nach einer geeigneten Anstellung war, konnte mit der Hilfe von Frau Bolz rechnen. Sie wusste Angebot und Nachfrage so zu koordinieren, dass die zwei sich fanden.



Nun möchte sie ihr Leben etwas ruhiger einrichten. Deshalb wurde an der Delegiertenversammlung 1985 beschlossen, die Stellenvermittlung in das Zentralsekretariat zu integrieren. Wir danken Frau Bolz für ihren langjährigen Einsatz und wünschen ihr einen frohen Lebensabend.

Im Namen des SHV: Margrit Fels

Kaderschule für die Krankenpflege: Programm 1986 erschienen

Das Programm für das Jahr 1986 der Kaderschule für die Krankenpflege, Zweig Zürich, ist kürzlich erschienen. Das reichhaltige Angebot erstreckt sich

von der Ausbildung zu Lehrerinnen für Krankenpflege über «Nachdiplomkurse Krankenpflege» bis zur Fortbildung von Lehrerinnen für Krankenpflege, von Stations- und Oberpflegern; Ausbildungen zu Oberschwestern sind ebenso enthalten wie solche zu Leiterinnen von Pflegediensten.

Auskünfte und Anmeldeunterlagen sind beim Sekretariat, Moussonstrasse 19, 8044 Zürich, zu erhalten, diejenigen der Kurse für Stationsschwestern im Sekretariat Neugasse 136, 8005 Zürich.

Für Interessentinnen lohnt es sich, rasch zu reagieren, ist die Nachfrage doch gross. Einige Aufnahmeprüfungen finden schon im Dezember 1985 statt.

Red. SRK

Im «United Kingdom» registriert?

An alle Krankenschwestern und -pfleger, Hebammen und Health Visitors, die im Vereinigten Königreich in irgend einer Form registriert sind:

Einigen unter Ihnen mag entgangen sein, dass die verschiedenen «Registration-Boards» im Vereinigten Königreich vor einiger Zeit zum

UKCC United Kingdom Central Council for Nursing, Midwifery and Health Visiting

zusammengelegt worden sind. Diese Stelle hat mittlerweile etwa 1,25 Mio Registrierungen vorgenommen, ist aber bestrebt, die Adresskartei auf den neuesten Stand zu bringen, um die Berufsangehörigen über neue Entwicklungen informieren zu können. So weist das UKCC zum Beispiel darauf hin, wie wichtig für eine Wiederaufnahme der Arbeit im Vereinigten Königreich eine korrekte Registrierung ist. Wer interessiert ist, setze sich mit der nachstehenden Adresse, wo auch die entsprechenden Formulare erhältlich sind, noch vor Jahresende in Kontakt:

United Kingdom Central Council
for Nursing, Midwifery and Health
Visiting
23 Portland Place, London W1N 3AF
Journal SRK

Etes-vous enregistrés au Royaume-Uni

A tous les infirmières et infirmiers, les sages-femmes et les «Health Visitors» qui sont enregistrés, sous une forme ou une autre, au Royaume-Uni!

Il a pu échapper à quelques-uns parmi vous que les différents «Registration Boards» du Royaume-Uni avaient fusionné, il y a un certain temps, pour former

l'UKCC United Kingdom Central Council for Nursing, Midwifery and Health Visiting

Ce nouvel office, qui a procédé entre-temps à près de 1,25 millions d'enregistrements, désire mettre à jour son fichier d'adresses, afin de pouvoir mieux informer les membres des professions de la santé sur les plus récents développements dans leur domaine. Ainsi, l'UKCC souligne combien il est important d'être enregistré correctement pour reprendre un emploi au Royaume-Uni.

Les personnes concernées voudront bien écrire à l'adresse suivante, pour obtenir les formules nécessaires:

United Kingdom Central Council
for Nursing, Midwifery and Health
Visiting
23 Portland Place, London W1N 3AF
Journal SRK

Aargau ☎ 062 51 03 39
Präsidentin: Roth Rita
Weststrasse 7, 4665 Oftringen

Todesfall:

Hendry Käthy, Aarau, * 1906, † 1985

Wir treffen uns zur *Adventsfeier* Dienstag, den 10. Dezember um 14.00 Uhr im Gartenzimmer der katholischen Kirche in Aarau. Dazu laden wir alle Storchentanten sowie Gäste herzlich ein.

Der Vorstand

Schwester Käthy Hendry, Aarau, zum Gedenken

Als Vertreterin der Aargauer Hebammen nehme ich Abschied von unserer lieben Schwester Käthy, unserer Hebammenmutter. Es fällt schwer, besonders wenn man seine Gefühle in Worte fassen soll.

Am 19. Dezember 1906 erblickte Käthy in Sedrun GR als drittes Kind der Familie Hendry das Licht der Welt. Leider starb dabei ihre Mutter. Tanten und Onkel sorgten für das Kleinkind. Nach dem Besuch der Dorfschule und Arbeit an verschiedenen Dienststellen in der Fremde, entschloss sich Käthy für den Beruf der Krankenschwester. So kam sie nach Luzern zu den Sankt Anna-Schwestern.

Als frisch Diplomierete bekam sie ihre erste Aufgabe in Aarau. Dort kam sie in viele Familien, so auch zu der Familie Baur beim Glockenhof. 40 Jahre durfte sie dort «daheim» sein in gegenseitigem Dienen und Helfen.

1939 bekam Schwester Käthy in Aarau das Hebammen-Patent, nachdem sie schon einige Zeit den Schwesternberuf ausgeübt hatte. Im Januar 1940 trat sie in den Schweizerischen Hebammenverband ein. 45 Jahre Verbandszugehörigkeit konnte sie 1985 feiern! Es ist unermesslich, was sie für die Sektion Aargau geleistet hat. 37 Jahre lang setzte sie sich hier voll ein. Schon zwei Jahre nach ihrem Eintritt wurde sie zur Aktuarin gewählt. Viele von ihrer Hand schwungvoll geschriebene Protokolle und Berichte sind bleibende Zeugen aus dieser Zeit. 1951 übernahm sie das Amt der Vizepräsidentin. Während 18 Jahren, nämlich von 1955 bis 1973, war sie unsere verehrte Präsidentin. Anschliessend amtierte sie weitere 6 Jahre wieder als Vizepräsidentin.

Schwester Käthy war eine grosse Kämpferin. Kein Gang war ihr zuviel, wenn es um das Wohl ihrer Hebammen ging. Nach aussen zeigte sie manchmal eine rauhe Schale, doch dahinter war ein warmes, gütiges Herz. Stellvertretend für alle ihre Kolleginnen möchte ich unserem Käthy danken für ihre Treue und die unermesslichen Bemühungen zum Wohle unseres Verbandes. «Unzähligen Müttern, zu denen ich auch gehöre, hast du beigestanden. Wir können dich nie vergessen und bleiben dir ewig dankbar.»

In ihrem Bergdorf Sedrun hatte Käthy das Haus ihrer Jugendjahre erworben und liebevoll ausgestattet. 1980 wurden die Aargauer Hebammen zu ihr nach Sedrun eingeladen. Wir wurden mit einem urchigen Bündner Mittagessen verwöhnt. Nie werde ich die leuchtenden Augen vergessen, als sie uns stolz durch ihr Reich führte. Es traf sie schwer, als in einer Nacht all ihr Hab und Gut durch eine Feuersbrunst vernichtet wurde. Fluchtartig konnte sie zusammen mit einem Ferienkind nur noch das nackte Leben retten.

Ihre letzte Ruhestätte ist nun auf dem schönen Bergfriedhof von Sedrun. Möge sie dort in Frieden ruhen. Die Worte, die Schwester Käthy ihrem ersten Jahresbeicht 1942 am Schluss beifügte, treffen ganz auf ihr Leben zu: Lasst uns weiter ruhig schaffen, ehrenvoll und pflichtbewusst. Denn die beste aller Waffen ist und bleibt die Helferlust.

Rita Roth

Beide Basel ☎ 061 9608 41
Präsidentin: Wunderlin Herta
Seltisbergerstrasse 39, 4411 Lupsingen

Neumitglied:

Mikeler Lucia, Kaiseraugst, Diplom 1979, Hebammenschule Luzern

Weiterbildungstag im Frauenspital Basel am 29. Oktober 1985:

08.00 Uhr: Kaffee

08.30 Uhr: 1. Vortrag (Reihenfolge noch nicht klar)

Themen:

- Genaue Bestimmung des Geburtstermines
- Familienplanung
- Chromosomenanomalien
- Laser
- Drogen
- Aids

Das Mittagessen kann in der Kantine eingenommen werden. Schluss der Weiterbildung: 17.00 Uhr. Kolleginnen von anderen Sektionen sind ebenfalls herzlich eingeladen.

Stellen zu besetzen für freiberufliche Kolleginnen:

Gemeinde Muttetz: Hausgeburten und ambulante Geburten

Gemeinde Pratteln: Hausgeburten.

Frau Rösy Latscha möchte nun nach 30jähriger Tätigkeit ihr Amt niederlegen. Wir alle wären froh, wenn sich eine Nachfolgerin melden würde, da sonst eventuell diese Gemeinden kein Interesse mehr an einer Hebamme haben. Beide Gemeinden bezahlen gut. Interessentinnen melden sich bitte bei der Sektionspräsidentin. Ich kann Ihnen diese Stellen wärmstens empfehlen.

Herta Wunderlin

Die Adventsfeier wird nicht, wie im Jahresprogramm aufgezeichnet, am Dienstag, den 10. Dezember durchgeführt, sondern am Montag, den 9. Dezember, 17.00 Uhr. Sie findet statt im Café Wintergarten, Hauptstrasse 51, 4142 Münchenstein.

Am brennenden Cheminéefeuer, mit Besuch der Oberbaselbieter Dialektschriftstellerin Helene Bossert sowie einem Querflötenensemble der Musikschule Münchenstein, werden wir bestimmt einen gemütlichen Abend geniessen können. Die Einladungen werden rechtzeitig erscheinen. Für den Vorstand: Herta Wunderlin

Rückschau:

Über 60 Hebammen fanden sich in der prächtig gelegenen Schadau zur Versammlung ein.

- Von Gaby Clausen und Ruth Zingg, welche als Delegierte in Sierre waren, wurde ein interessanter Bericht abgefasst und verlesen. Wir danken euch hier nochmals ganz herzlich für diese nette Mitarbeit.
- Frau Hanni Stähli würdigte mit herzlichen Worten die langjährige Verbandstätigkeit unserer lieben Frau Dora Bolz. Sie legt die Betreuung der hebbammeneigenen Stellenvermittlung nun in andere Hände. Als Dank von der Sektion wurden ihr Blumen überreicht.
- Zum Thema: Totgeburt – wie weiter? Ein Kind verloren – wo finden Eltern Hilfe?

Erst schilderten die Frauen Dällenbach und Kropf, beides Sozialarbeiterinnen am Insel- und Kinderspital Bern, anhand von praxisnahen, lehrreichen Erlebnisberichten die Probleme, wenn Eltern kurz nach der Geburt ihr Kind verlieren. Anschliessend wurde durch Frau E. Iseli, Bern, die Organisation der Selbsthilfegruppe «Rägeboge» vorgestellt. Bei den Treffen in der Selbsthilfegruppe begegnen sich verwaiste Eltern, die ihr Kind durch Fehl- oder Frühgeburt oder kurz nach der Geburt verloren haben. Frau Diethelm und Frau Plüss liessen durch ihre Erlebnisberichte die Hebammen Einblick nehmen in die von Mensch zu Mensch immer wieder andersartigen Empfindungen und Gefühle. Wir sind – trotz der oft erschütternden Erlebnisse – dankbar für den reichen Gedankenaustausch zwischen Hebammen und mitwirkenden Frauen.

Mit freundlichen Grüssen aus dem Vorstand: Marie-Louise Kunz

Frau Luise Bühler-von Gunten, Sigriswil, zum Gedenken

Am 27. Juni 1985 schlugen die Totenglocken zum letzten Geleit von Frau Bühler-von Gunten Luise in Sigriswil. Sechs Berufskolleginnen der Sektion

Bern, darunter fünf Kurskolleginnen, begleiteten Frau Bühler auf den Friedhof. Frau Bühler wuchs mit ihren neun Geschwistern in Sigriswil auf. Die Eltern bewirtschafteten einen kleinen Bauernbetrieb. 1920 wurde Luise konfirmiert, anschliessend erlernte sie die französische Sprache in Lausanne. Später arbeitete sie im Hotelbetrieb in Merligen, und anschliessend diente sie in einem Pfarrhaus in Dürrenast bei Thun.

Mit 24 Jahren besuchte sie die Hebammenschule in Bern. Kurz nach der Hebammenlehre verheiratete sie sich mit Herrn Bühler. Das Glück währte nur kurze Zeit. Nach drei Monaten Ehe starb der Mann an einem Lungenleiden, an dem er schon vorher gelitten hatte. Frau Bühler kehrte zu ihren Eltern zurück und amtierte als Gemeindehebamme in Sigriswil und der weiteren Umgebung. Während ihrer Hebammenpraxis durfte sie mehr als 1000 Frauen in den schweren Stunden mit Rat und Tat beistehen. Mit viel Freude und Aufopferung besorgte sie ihre Wöchnerinnen. Dazumal musste die Hebamme noch zu Fuss, mit dem Köfferli in der Hand, zu ihren Gebärenden oft weit den Berg hinaufsteigen.

Seit 1950 gingen die Frauen vermehrt ins Spital zur Geburt. So verkleinerte sich ihre Arbeit und der ohnehin schon kleine Verdienst. In den letzten 20 Jahren wurde es stiller und einsamer um Frau Bühler. Nach einem kurzen Spitalaufenthalt verschied Frau Bühler-von Gunten in ihrem 81. Lebensjahr im Thuner Spital. Wir gedenken ihr in Liebe und Dankbarkeit.

Im Namen des Vorstandes

Lydia Schenk-Nägeli

Frau Luise Remund, Oberdiessbach, zum Gedenken

Luise Remund ist am 6. Juni in ihrem 94. Lebensjahr verstorben. Der Tod kam als Erlöser von den Beschwerden des Alters.

Geboren wurde Frau Remund am 25. März 1892 in Wahlern. Sie wuchs inmitten von 10 Geschwistern auf. Die Schule in Schwarzenburg verliess sie bereits mit 14 Jahren, um den Eltern auf dem landwirtschaftlichen Betrieb zu hel-

Bern

☎ 031 81 00 79

Präsidentin: Stähli Hanni
Holzackerstrasse 14, 3123 Belp

Todesfall:

Bühler-von Gunten Luise, Sigriswil,
* 1904, † 1985

Voranzeige: Einladung zur Adventsfeier,
Mittwoch, 4. Dezember 1985 um 14.00
Uhr im Kirchgemeindehaus Heiliggeist,
Bern

Veranstaltungen / Manifestations

21 novembre	Assemblée section Vaud-Neuchâtel
28. November	Zusammenkunft der freischaffenden Hebammen des Kantons Zürich
28 novembre	Session de perfectionnement
29. November	Weiterbildungstag Sektion Beider Basel
4. Dezember	Adventsfeier Sektion Bern
9. Dezember	Adventsfeier Sektion Beider Basel
10. Dezember	Adventsfeier Sektion Aargau

fen. Die Arbeit befriedigte sie aber nicht. So zog sie nach Winterthur. 1923 trat sie in die Hebammenschule Bern ein, wo sie auch nach der Lehrzeit noch arbeitete. Danach folgten Auslandsaufenthalte, unter anderem in Paris. 1929 liess sich Luise Remund in Oberdiessbach nieder. Als Spitalhebamme und in freier Praxis leitete sie dort gegen 5000 Geburten. Sie wurde als Hebamme sehr geschätzt.

Ihren geliebten Beruf gab sie mit 70 Jahren auf. 1978 musste sie ins Altersheim Riedacker, Heimberg, umziehen. Das letzte Jahr verbrachte sie auf der Pflegeabteilung. Während – und auch nach Aufgabe ihres Berufes – besuchte sie nach Möglichkeit die Verbandsanlässe. Dankbar war Luise Remund, wenn wir sie hie und da im Altersheim besuchten. Wir werden unsere Kollegin dankbar in Erinnerung behalten.

Im Namen der Sektion: Hanni Stähli

Fribourg ☎ 029 524 08

Présidente: Remy Hedwige
Montmasson, 1633 Marsens

Changement de section:

Tschopp-Monney Patricia, Corminboeuf, de la section Berne à la section Fribourg

Vaud-Neuchâtel ☎ 021 24 56 27

Présidente: Groux Jeanine
9, avenue de Morges, 1004 Lausanne

Nouveau membre:

Nieuwveld Carla, Villars, diplôme 1983, CHUV Lausanne

Notre *prochaine assemblée* aura lieu le jeudi 21 novembre 1985, à 14 h 15, à l'auditoire de la Maternité.

Zentralschweiz ☎ 041 223606

Präsidentin: Kreienbühl Marianne
Spitalstrasse 87, 6004 Luzern

Neumitglied:

Felder Verena, zurzeit Heiligkreuzsteinach BRD, Diplom 1981, Hebammenschule Luzern

Junioren-Neumitglieder:

Blattner Christine, Luzern
Bürge Hildegard, Luzern
Graeser Gaby, Luzern
Hensler Madlene, Luzern
Iseli Angela, Luzern
Müller Theres, Buttisholz
Portmann Ursula, Luzern
Schärli Luzia, Luzern

Steiger Carmen, Luzern
Schülerinnen an der Hebammenschule Luzern

Jubilarinnen:

Schwester Maria Zimmermann von Stans NW tritt nach 45 Jahren Tätigkeit als Hebamme in den Ruhestand. Schwester Nelly Brauchli von Hergiswil NW tritt nach 33 Jahren Tätigkeit als Hebamme in den Ruhestand. Die Sektion Zentralschweiz wünscht beiden Jubilarinnen im wohlverdienten Ruhestand alles Gute, vor allem gute Gesundheit.

Die Fortbildung der Sektion Zentralschweiz findet anfangs November 1985 in Luzern statt. Themen und genaues Datum folgen!

Für den Vorstand: Marlis Hofstetter-

Zürich und Umg. ☎ 052 352142

Präsidentin: Keller Erika
Lindenstrasse 4, 8483 Kollbrunn

Neumitglied

Gleixner Andrea, Schaffhausen, Schülerin an der Hebammenschule Zürich

Sektionswechsel:

Daicker Nelly, Adliswil, von Sektion Zentralschweiz nach Sektion Zürich

Die freischaffenden Hebammen treffen sich umständehalber am 28. November 1985, 14.15 Uhr nicht bei Elsbeth Ballarini, sondern bei Hanni Bürki, Dübendorfstrasse 338, Zürich, Telefon 01 404237.

Kurse und Tagungen Cours et sessions

Methode Bauhofer

Hebammen- Weiterbildungskurse

Grete Bauhofer, Tödistrasse 5
8610 Uster, Tel. 01 940 13 11

A l'aide des Statuts et d'un organigramme nous analyserons la structure et les buts de l'Association.

Nous réfléchirons à l'organisation et à la conduite des Assemblées, aux différentes activités d'une section.

La session sera animée par A. Favarger et une co-animatrice.

Date: 28.11.1985

Lieu: Lausanne

Délai d'inscription: 10.11.1985

Secrétariat Central

Comment animer une section?

Session de perfectionnement pour présidentes de section, membres du comité et autres personnes intéressées.

Renseignements complémentaires, programme détaillé:

Association Suisse des sages-femmes, Secrétariat Central, Flurstrasse 26, 3000 Bern 22, Téléphone 031 426340.

Collège national des gynécologues et obstétriciens français

Président: Professeur J.L. Viala

Colloque «Environnement de la naissance»

20 et 21 novembre 1985

Programme

Mercredi 20 novembre 1985

09 h 00 Introduction – G. Lévy
De nouvelles références –

Modérateur: G. Lévy

09 h 30 Aspects psychologiques de la grossesse – D. Weill

09 h 45 Vie sensorielle du fœtus – D. Querleu

10 h 00 Interactions post-natales et apprentissage prénatal – *E. Herbinet*
 10 h 15 *Pause*
 10 h 30 Place du père – rites et symboles – *B. This*
 10 h 45 On ne peut pas ne pas communiquer – *E. Galactéros*
 11 h 00 *Discussion*
 12 h 00 *Déjeuner* –
Nous avons les moyens de vous aider –
Modérateur: R. Henrion
 14 h 00 Psychoprophylaxie obstétricale – *J.M. Cheynier*
 14 h 15 Sophrologie – *E. Raoul*
 14 h 30 Préparation aquatique – *M. Bardiaux*
 14 h 45 Yoga – *A. Rubin*
 15 h 00 *Pause*
 15 h 30 A la recherche d'un équilibre – *C.E. Tourné*
 15 h 45 Réflexothérapie – *M. Irrmann*
 16 h 00 Acupuncture – *V. Fouques Duparc*
 16 h 15 Péridurale – *J. Seebacher*
 16 h 30 *Discussion*

Jeudi 21 novembre 1985

La naissance: un regard sur l'avenir de l'enfant – *Modérateur: M. Delecour*

09 h 00 Les positions de l'accouchement – *M. Odent*
 09 h 15 Méthode Leboyer – *S. Yannotti*
 09 h 30 Accueil des prématurés – *J.C. Risse*
 09 h 45 *Pause*
 10 h 15 Prévention des enfants battus – *R. Le Lirzin*
 10 h 30 Des rituels venus d'ailleurs – *A. Dupuis*
 10 h 45 La sécurité de la naissance – *C. Sureau*
 11 h 00 *Discussion*
 12 h 00 Conclusion – *F. Charvet*

Renseignements

Lieu:

Salle Wagram – 39, avenue de Wagram – 75017 Paris – Métro: Etoile-Ternes –
 Autobus lignes 43, 83, 92 – Téléphone d'urgence: (1)4380 79 78 – Parcs de stationnement payants: place des Ternes et 26, avenue de Wagram.

Inscriptions et informations:

Madame Le Houezec – 42, rue du Clos Fleuri – 94800 Villejuif – Téléphone: (1)726 28 89 (lundi, mardi, mercredi, samedi); (1)47 26 28 89 à partir du 26 octobre 1985

Secrétariat général:

G. Lévy et M. Tournaire
 C.N.G.O.F.
 74, avenue Denfert-Rochereau
 75014 Paris
 Tél. (1)321 48 22 ou (1)43 21 48 22

Participation:

- Admission à la salle de conférence: 350 F *
- Déjeuner du mercredi: 120 F **
- Livre des communications seul: 160 F
- * Livre des communications compris
- ** Nombre de repas limité

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du C.N.G.O.F.

Date limite d'inscription par courrier: 10 novembre 1985

Seront adressés sur demande

- Attestation pour frais professionnels
- Fichet de réduction S.N.C.F.
- Fiche de réservation de chambre d'hôtel

Attention: Nous demandons aux participants étrangers *de ne pas joindre* de règlement à leur bulletin d'inscription. Nous les prions de bien vouloir prévoir un règlement *en espèces* (en francs français) qui s'effectuera sur place, le jour même de la réunion.

Spital Santa Maria i. Münstertal GR

Wir suchen einsatzfreudige

Hebamme oder dipl. Krankenschwester mit Hebammenabschluss

die auch bereit ist, neben der Spezialfunktion (etwa ¼ der Zeit) Patienten zu pflegen.

Abgelegenes, schönes Bergtal zwischen dem Nationalpark und dem Südtirol, kleines familiäres, guteingerichtetes Spital.

Zeitpunkt ab sofort oder nach Vereinbarung.
 Anfragen oder Anmeldungen an Schwester Rösli Klotz, 7536 Santa Maria i.M., Telefon 082 8 55 77.



Bezirksspital Niederbipp

Wir suchen

per sofort oder nach Übereinkunft für unser 160-Betten-Spital eine

Hebamme

(in Teilzeit 80–90 %)

Wir bieten

- Anspruchsvolle Tätigkeit in kleinem Team
- Wohnmöglichkeit in spitaleigenen Personalhäusern mit Schwimmbad
- Anstellungsbedingungen nach kantonaler Besoldungsordnung

Für nähere Auskünfte stehen wir Ihnen gerne zur Verfügung, Telefon 065 73 11 22.

Ihre schriftliche Bewerbung richten Sie bitte an den Verwalter des Bezirksspitals, 4704 Niederbipp.



Bezirkskspital Zofingen

Zum Eintritt auf Herbst 1985 suchen wir

dipl. Hebamme

Wir bieten interessante Tätigkeit und angenehmes Arbeitsklima in modernen Räumlichkeiten sowie zeitgemässe Arbeitsbedingungen.

Weitere Auskünfte erteilt jederzeit gerne Frau E. Lafleur, leitende Hebamme.

Bewerbungen sind zu richten an den Personaldienst des Bezirksspitals, 4800 Zofingen, Telefon 062 50 51 51.



KANTONALES FRAUENSPITAL FONTANA CHUR

Wir suchen für unsere Gebärabteilung mit 1200 Geburten pro Jahr eine

dipl. Hebamme oder Hebammenschwester

Dienstantritt: Januar 1986 oder nach Vereinbarung. Weitere Auskünfte erteilt Ihnen gerne unsere Oberschwester der geburtshilflichen Abteilung, Telefon 081 21 61 11. Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen sind zu richten an die Verwaltung des Kantonalen Frauenspitals Fontana, 7000 Chur.

Mitgliedschaft im SHV – eine Frage der Solidarität

KANTONSSPITAL GLARUS



Für unseren Gebärsaal suchen wir ab sofort oder nach Vereinbarung eine

dipl. Hebamme

Wir haben etwa 500 Geburten im Jahr, arbeiten sehr selbstständig und im Schichtbetrieb mit neuzeitlicher Geburtshilfe. Wenn Sie sich für diese «Vollzeit-Stelle» interessieren, erteilt Ihnen Oberschwester Marianne Kyburz gerne weitere Auskunft: Telefon 058 63 33 33.

Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen senden Sie bitte an: Kantonsspital Glarus, zuhanden von Verwalter P. Hofmann, 8750 Glarus.

LEBEN und GLAUBEN

Die Wochenzeitschrift auf christlicher Basis. Jede Woche eine neue Fülle von ausgewählten Beiträgen.

Gratis

erhalten Sie Probenummern beim Verlag mit untenstehendem



Gutschein für vier Gratis-Probenummern.

Name: _____

Strasse: _____

PLZ, Wohnort: _____

Auf Postkarte aufkleben oder in Couvert eingesteckt senden an

LEBEN und GLAUBEN

3177 Laupen BE

SH

L'Hôpital de Moutier

engagerait de suite ou à convenir

une sage-femme ou infirmière sage-femme

à plein temps pour sa division de gynécologie-obstétrique. Horaire sans gardes ni piquets.

Conditions d'un hôpital moderne et salaire selon le barème cantonal.

Veuillez adresser vos candidatures à l'infirmière-chef, Hôpital de district, 2740 Moutier, téléphone 032 93 61 11.

Kinésithérapeute

formé et expérimenté en rééducation uro-gynécologique et en gymnastique pré- et postnatale recherche travail à temps partiel (Romandie ou région de Berne).

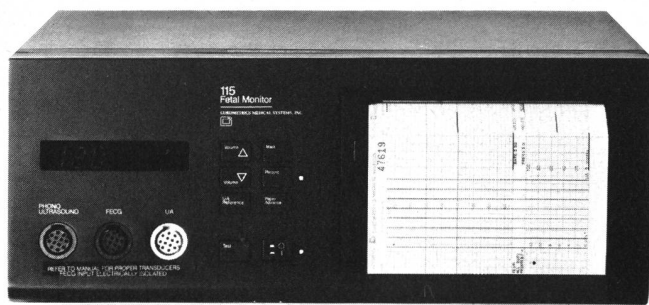
Jean-Michel Lehmann-Schwob, Riedweg 1, 3012 Berne

Der Kardiotokograph 115 von Corometrics...

wegweisend in der Genauigkeit und im Bedienungskomfort

- geräuschloser Punkt/Matrix-Schreiber mit höchster Auflösung: arbeitet berührungslos, wartungsfrei und ohne Abnützung
- wenig Bedienungselemente
- das neue Ultraschall-Korrelationssystem sowie der leistungsfähigere Ultraschallkopf reduzieren die Anwendung mit der Kopfelektrode auf ein Minimum. Weniger Neupositionierungen sind notwendig
- zusätzliches Protokollieren der wichtigsten klinischen Daten auf dem Papierstreifen mittels externem Eingabesystem
- erstklassiges Preis/Leistungsverhältnis

Corometrics – der führende Hersteller von Diagnostik- und Überwachungsgeräten für die Perinatalogie – exklusiv vertreten von Medela!



medela

Medela AG, Medizinische Apparate
6340 Baar, Lättichstrasse 4
Telefon 042 3116 16, Telex 865486

Senden Sie mir weitere Informationen über den CTG 115 von Corometrics

Name: _____

Strasse: _____

PLZ/Ort: _____

Einsenden an Medela AG, Lättichstrasse 4, 6340 Baar



Kantonales Spital Wolhusen

Zur Ergänzung unseres Teams suchen wir auf Herbst 1985 eine

dipl. Hebamme

Wir sind ein modernes Landspital mit etwa 700 Geburten. Wir legen Wert auf eine freundliche Atmosphäre im Gebärsaal.

Für eine Besichtigung steht Ihnen unsere Oberschwester, Schwester Pica Biedermann, Telefon 041 710111, gerne zur Verfügung.

Bewerbungen sind zu richten an Kantonales Spital, 6110 Wolhusen

Mamina

sättigt dank der Sämigkeit besonders gut und nachhaltig, ohne aber durch einen überhöhten Kohlenhydratanteil zur Überfütterung zu führen. Der Schoppen wird von allen Kindern gern genommen und sehr gut vertragen. Wertvoll ist seine vielseitige Zusammensetzung, u.a. mit Dextrin-Maltose (Nährzucker), den Vitaminen A, D3, E, B1, B2, B6, PP, C, Ca-Pantothenat und Biotin.

Mamina ist ebenso ideal zum Nachschöpfeln wie als ausschliessliche Nahrung in den ersten Monaten. Auch später, wenn nur noch einzelne Mahlzeiten in der Flasche gegeben werden, ist Mamina eine wertvolle Ergänzung von Babys Tagesnährplan und verträgt sich bestens mit jeder andern Schoppen- und Breinahrung.



**Gute Sättigung
gesunder Schlaf mit
Mamina**

Bezirksspital Langnau im Emmental

Wir suchen für sofort oder nach Übereinkunft eine

dipl. Hebamme

auf unsere geburtshilfliche Abteilung.

Selbständiges Arbeiten unter der Leitung eines Fachgynäkologen. Jährlich etwa 300 Geburten.

Wir möchten gerne mit Ihnen in Verbindung treten und freuen uns auf Ihren Telefonanruf oder Ihre Offerte.

Oberschwester Monika Malijebtou, Bezirksspital Langnau, Telefon 035 240 41.



An der Frauenklinik (ärztliche Leitung: Prof. Dr. U. Haller) ist auf 1. Dezember 1985 oder nach Vereinbarung die Stelle der

Leitenden Hebamme (Oberhebamme)

neu zu besetzen. Jährlich werden an unserer Klinik ungefähr tausend Frauen entbunden, die sie zusammen mit ihren 14 Mitarbeiterinnen unter der Geburt betreut. Zum Aufgabenbereich gehört auch die Abteilung für Risiko-Schwangerschaften mit 8 Betten. Überdies ist sie für die praktische Ausbildung von 5 bis 7 Schülerinnen der Hebammenschule im Gebärsaal zuständig.

Für diese anspruchsvolle Aufgabe erwarten wir mehrjährige Berufserfahrung, Organisations- und Führungstalent. Sofern Sie noch keine Vorgesetzterschulung besucht haben, ermöglichen wir Ihnen gerne eine entsprechende Ausbildung. Die Anstellungsbedingungen entsprechen der kantonalen Dienst- und Besoldungsordnung.

Für weitere Auskünfte steht Ihnen Schwester Ulrike Schleiden, Oberschwester Frauenklinik, gerne zur Verfügung. Schriftliche Bewerbungen richten Sie mit den üblichen Unterlagen an die Personalabteilung des Kantonsspitals, 9007 St. Gallen, Telefon 071 26 11 11.



Bezirksspital March-Höfe

CH-8853 LACHEN

Zur Ergänzung unseres Teams suchen wir ab sofort oder nach Vereinbarung eine nette, in moderner Geburtshilfe ausgebildete

dipl. Hebamme

Wir betreiben eine sorgfältige, individuelle Geburtshilfe. Es stehen moderne Apparaturen inkl. Ultraschallbildgerät zur Verfügung.

Wir bieten geregelte Arbeitszeit, zeitgemässe Anstellungsbedingungen und gute Sozialleistungen.

Weitere Auskünfte erteilt Ihnen gerne unsere Oberschwester, Sr. Ottilie Pleisch.

Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen senden Sie bitte an die Leitung des Pflegedienstes des Bezirksspitals March-Höfe, 8853 Lachen, Telefon 055 61 11 11.



**Thurgauisches Kantonsspital
Münsterlingen
am Bodensee**

Wir suchen für unsere Gebärabteilung (Chefarzt Prof. Dr. med. E. Hochuli) eine

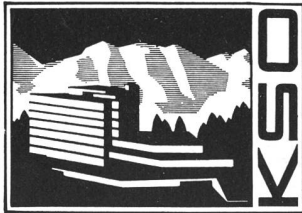
dipl. Hebamme

Sie arbeiten in einem gut eingespielten, kollegialen Team. Unsere Gebärabteilung ist nach den modernsten Erkenntnissen ausgerüstet.

Die Besoldung richtet sich nach der kantonalen Besoldungsverordnung und ist gut.

Schwester Hildegard Vogt, Oberhebamme, gibt Ihnen gerne jede gewünschte Auskunft, Telefon 072 74 11 11.

Verwaltung Kantonsspital, 8596 Münsterlingen



Kreisspital
Oberengadin
Samedan

Für unser gut eingerichtetes Spital suchen wir per sofort oder nach Übereinkunft eine

dipl. Hebamme

Wir bieten:

- Zeitgemässe Anstellungsbedingungen
- Entlöhnung nach kantonalen Richtlinien
- Mitarbeit in kleinerem Team
- 1-Zimmer-Appartement

Nähere Auskünfte erteilt gerne Schwester Regula Caflisch, Leiterin des Pflegedienstes, Telefon 082 6 11 11.

Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen sind erbeten an die Verwaltungsdirektion des Kreisspitals Oberengadin, 7503 Samedan, Telefon 082 6 11 11.

Hebammenschule Kantonsspital Luzern

Wir suchen eine

Mitarbeiterin

die an der Ausbildung von Hebammen-Schülerinnen interessiert ist.

Voraussetzungen:

- Hebammenexamen (wenn möglich noch AKP- oder KWS-Diplom, aber nicht Bedingung)
- mindestens 3 Jahre Berufserfahrung
- Ausbildung zur Lehrerin oder Interesse, diese Ausbildung zu absolvieren

Für weitere Auskünfte rufen Sie bitte Frau Martina Apel an, Telefon 041 25 37 76 oder 041 25 37 78.

Schriftliche Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen wollen Sie an die Personalabteilung des Kantonsspitals, 6000 Luzern 16, richten.



Bezirksspital Laufen

Zur Ergänzung unseres Teams auf der Geburtenabteilung suchen wir per sofort oder nach Vereinbarung eine

dipl. Hebamme

für den Pikettdienst während der Nacht von 18.30 bis 06.30 Uhr.

Wir erwarten von Ihnen mehrere Jahre Berufserfahrung und Freude an der guten Zusammenarbeit in einem kleinen Team.

Für Auskünfte steht Ihnen Oberschwester Trudi Kullmann gerne zur Verfügung.
Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen richten Sie bitte an die Spitalverwaltung.

Bezirksspital Laufen, Lochbruggstrasse 39, 4242 Laufen, Telefon 061 89 66 21.



Frauenklinik

Für unsere Gebärabteilung suchen wir zu baldmöglichem Eintritt oder nach Übereinkunft eine

Hebamme

Wir erwarten:

- Erfahrung in neuzeitlicher Geburtshilfe
- Teamfähigkeit

sowie eine

dipl. Kinderkrankenschwester oder diplomierte Kinderpflegerin

Wir wünschen uns eine einsatzfreudige, teamfähige Mitarbeiterin.

Wir bieten Ihnen:

- angenehmes Arbeitsklima
- Anstellungsbedingungen nach kantonalzürcherischem Reglement

Telefonische Auskunft gibt Ihnen gerne die leitende Hebamme, Schwester Maria Breu, Telefon 052 82 21 21 (intern 2721).

Schriftliche Bewerbungen richten Sie mit den üblichen Unterlagen an das Sekretariat Pflegedienst, Kantonsspital Winterthur, Brauerstrasse 15, 8401 Winterthur.



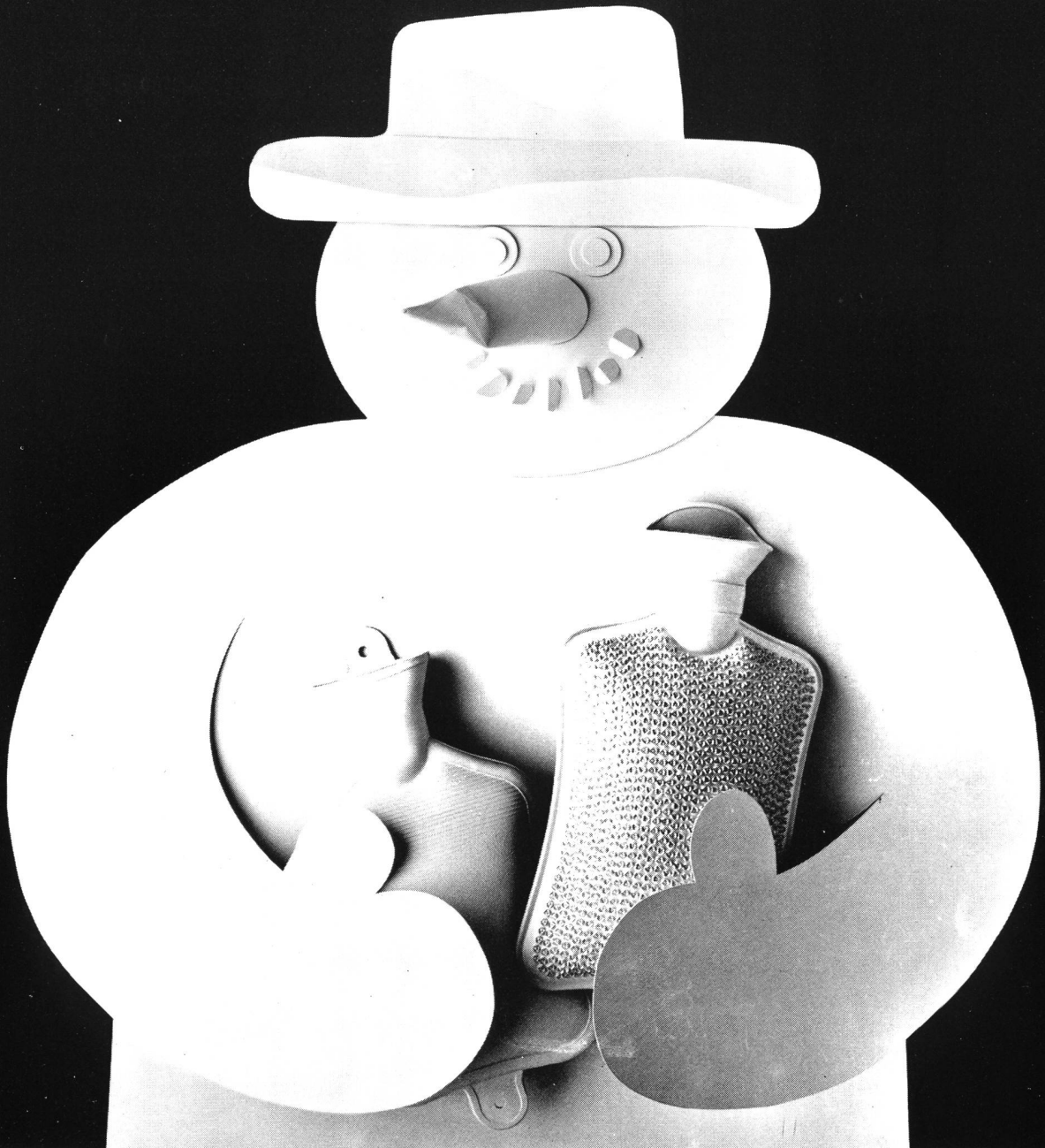
Pulmex®

Bronchitis: Pulmex-Salbe wirkt antiinfektiös, fördert die Expektion und erleichtert die Atmung. Die Hautverträglichkeit der Pulmex-Salbe hat sich besonders auch in der Säuglingspflege ausgezeichnet bewährt.

Pulmex bei Bronchitis, Erkältungskatarrh, Schnupfen und Husten.

Tuben zu 40 g und 80 g

Zyma



Röteln- Prophylaxe

Immunisierung aller Mädchen und
Frauen im gestationsfähigen Alter.

Rubeaten Berna

Lebendimpfstoff zur aktiven
Immunisierung gegen Röteln
(Stamm Wistar RA 27/3),
ohne Antibiotika-Zusätze

Bei Exposition in der Schwanger-
schaft:

Rubeuman Berna

Humanes Anti-Röteln-Immunglobulin
zur Prophylaxe
der Röteln-Embryopathie

Für weitergehende Informationen
beachten Sie bitte den Packungs-
prospekt oder fragen Sie uns an.

BERNA

Präparate

**Schweiz. Serum-
& Impfinstitut Bern**

Postfach 2707, 3001 Bern
031/34 41 11

